

## Engagements individuels de M2i dans act4nature international

### Présentation de l'entreprise

**M2i Group** est une entreprise industrielle française, possédant 4 sites en France et 1 filiale au Chili avec 3 collaborateurs. L'entreprise est experte dans la conception, la formulation et la production de molécules complexes pour la santé humaine, le biocontrôle animal et la protection biologique des cultures. Grâce à son laboratoire de recherche à Lacq (64), son usine de production de Salin de Giraud (13) combiné à son centre de fabrication de Parnac (46), M2i répond aux besoins de ses clients dans les domaines de la chimie à façon et surtout de la protection des cultures par l'utilisation de phéromones comme alternative aux pesticides. Le développement de ces produits non toxiques, non éco toxiques et sans résidus, permet de protéger la santé des agriculteurs, des riverains et des consommateurs tout en protégeant la qualité des sols, des sous-sols, des eaux et en préservant la biodiversité. M2i emploie environ 190 collaborateurs, dont plus du quart en R&D et joue un rôle engagé et positif en faveur de la dynamique des territoires en soutenant l'emploi dans des bassins peu industrialisés avec plus de 110 embauches depuis 2013. Le Groupe possède plus de 110 autorisations de mise sur le marché, présent dans 60 pays et a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 30 millions d'euros sur l'exercice 2023/2024. M2i est membre du club « Entreprendre pour la planète » du WWF et travaille en étroite collaboration avec notamment la FNSEA.

L'entreprise n'est pas assujettie à la CSRD mais souhaite travailler de manière volontaire sur son rapport de durabilité en développant des politiques, des process de reporting et en s'engageant sur la réalisation de sa matrice de double matérialité.

### Analyse de matérialité

Notre analyse de matérialité simple (Annexe 1) a mis en évidence que nos activités ont un impact significatif sur la santé humaine et l'environnement. En tant qu'entreprise spécialisée dans le biocontrôle, nous sommes particulièrement attentifs à la qualité de nos produits, à leur sécurité d'utilisation et à leur impact sur la biodiversité. Nos engagements en matière de biodiversité découlent de notre volonté de développer des solutions innovantes et durables pour l'agriculture. Nous nous sommes fixés comme objectifs de :

- **Développer de nouveaux principes actifs** d'origine naturelle ou biosourcés, moins impactant pour l'environnement et plus respectueux de la santé humaine.
  - Les engagements liés à l'ACV (Engagements 2.1 et 2.2), au développement de nouvelles solutions de biocontrôle (Engagement 7.1) et à la recherche sur les pollinisateurs (Engagement 8.1) s'inscrivent directement dans cette optique. Il s'agit de proposer des produits plus durables et respectueux de l'environnement.
- **Optimiser les procédés de fabrication** de nos produits afin de réduire notre consommation d'énergie et d'eau, et de limiter la production de déchets.
  - La réduction de l'empreinte carbone et l'optimisation de la consommation d'énergie et d'eau (Engagement 4.1) sont des actions concrètes pour atteindre nos engagements.
- **Recyclage produits dangereux**
  - En lien avec la recherche et le développement (Engagement 8.1), nos équipes étudient en continu de nouvelles procédures de formulation pour réduire l'utilisation de solvants et des eaux souillées. La formation des équipes sur la biodiversité est une action importante pour comprendre l'intérêt d'investir dans ces recherches (Engagement 1.1).
- **Collaborer avec les acteurs de la filière agricole** et environnementaliste pour promouvoir l'adoption de pratiques agricoles durables et favoriser la transition vers une agriculture responsable.
  - Les partenariats avec le CMN (Centre des Monuments Nationaux, Engagement 6.1)) et le WWF (Engagements 5.1 et 5.2) témoignent de la volonté de l'entreprise de s'inscrire dans une démarche collective et de contribuer à des projets à plus grande échelle.

Les engagements pris par l'entreprise sont étroitement liés aux objectifs stratégiques qu'elle s'est fixés et découlent de l'analyse de matérialité et des attentes de nos parties prenantes.

Dans le cadre de sa stratégie ESG, M2i souhaite réaliser une matrice de double matérialité (Engagement 3.1) afin d'identifier précisément les enjeux environnementaux et sociaux les plus significatifs liés à ses activités. En protégeant les cultures et les utilisateurs de ses produits, en minimisant la pollution des sols et des eaux, et en préservant la biodiversité, le Groupe souhaite affirmer son engagement en faveur d'une agriculture durable et respectueuse de l'environnement.

### Articulation avec les engagements act4nature précédents

Les engagements individuels précédents, ayant pour échéance 2024, ont été réalisés. Nos engagements 5, 6 et 7 sont terminés et portaient sur :

#### Engagement 5 : Actions pour agir sur les causes d'érosion de la biodiversité (Annexe 2)

Depuis 2020 M2i a permis d'éviter 72 437 tonnes de pesticides sur 356 821 hectares, grâce à ses solutions alternatives. Au-delà de ces résultats, le Groupe a activement contribué à l'évolution des politiques publiques en matière de protection des cultures, notamment en participant à l'élaboration de la SNB<sup>(1)</sup> et de la SNDB<sup>(2)</sup>.

- Notre engagement en faveur de la formation, de l'innovation et du développement durable nous a amenés à adopter une approche plus globale de l'évaluation environnementale de nos produits. En intégrant l'analyse du cycle de vie (ACV) dans notre stratégie, nous renforçons notre capacité à proposer des solutions plus respectueuses de l'environnement.

#### Engagement 6 : Sensibiliser les collaborateurs (Annexe 2)

Nous avons déjà posé les fondations d'une culture d'entreprise tournée vers la RSE en formant 100 % de nos collaborateurs et en réalisant une fresque du climat.

- Cependant, conscients de l'urgence d'agir pour la biodiversité, nous souhaitons approfondir nos actions de formation et d'engagement. Notre nouvel engagement témoigne de cette ambition.

#### Engagement 7 : Former et sensibiliser les parties prenantes (Annexe 2)

Grâce à ses formations, M2i accompagne les agriculteurs dans l'adoption de pratiques plus respectueuses de l'environnement. Ces actions, menées à l'échelle internationale, contribuent à la diffusion de solutions alternatives et à la préservation de la biodiversité.

- Ayant atteint nos objectifs initiaux, nous souhaitons donner une nouvelle dimension à cet engagement en le rendant plus ambitieux. Nous allons ainsi modifier les indicateurs et élargir le périmètre d'action pour sensibiliser un cercle plus grand d'acteurs.

Les engagements individuels en cours, initialement prévus jusqu'en 2025, sont reconduits. Ceux repris et dont l'ambition a été réhaussée, seront indiqués via le sigle « ↑ ». Parallèlement, quatre nouveaux engagements ont été définis pour répondre plus précisément aux enjeux de biodiversité identifiés lors de notre analyse de matérialité initiale. Ils seront indiqués via le sigle « NEW ». Ces nouveaux engagements seront affinés et précisés à la lumière des résultats de la future matrice de double matérialité.

### Engagements individuels

Lien engagements communs	Engagement	Périmètre d'activité	Indicateur <sup>(3)</sup>	Objectif mesurable SMART	Échéance
<b>Engagement 1 - Formation</b>					
2 4 8	<b>1.1</b> Formation top management (72 cadres) <b>NEW</b>	Sites français	Réaliser la formation des chefs de service et responsables de site sur les enjeux de la biodiversité par un organisme externe spécialisé ou des ressources dédiées à la formation (MOOC...)	100 % de la population cible formée via des webinaires et des ateliers de sensibilisation	Début 2026
2 4 8	<b>1.2</b> Sensibilisation des employés (119 non-cadres) reconnaître l'importance du sujet biodiversité dans le secteur de la construction (clients, collectivités, etc.)	Sites français	Actualisation du module de sensibilisation, avec un axe biodiversité prioritaire	100 % des équipes des sites de production, recherche et conditionnement	Début 2026
<b>Engagement 2 - Evaluer l'empreinte biodiversité des produits NEW</b>					
3 4	<b>2.1</b> Réalisation ACV	Sur un procédé de fabrication d'une ligne de fabrication	Réalisation d'une Analyse de Cycle de Vie (ACV) sur les processus de fabrication de confusion sexuelle	Identifier au moins un critère sur l'utilisation des ressources et valider la méthodologie utilisée de l'ACV	Fin 2026
3 4	<b>2.2</b> Étendre l'ACV	Tous les produits	Réaliser 100 % des ACV comparatives entre les produits de confusion et réduire au moins un critère identifié	Déployer la méthodologie validée à l'ensemble des produits de confusion sexuelle, afin de réduire au moins un critère (utilisation des ressources)	Fin 2028
<b>Engagement 3 - Réalisation d'une matrice de double matérialité NEW</b>					
2 3 8 9	<b>3.1</b> Réalisation d'une matrice de double matérialité	Groupe	Construire une matrice de double matérialité selon une méthodologie répondant aux enjeux de la CSRD afin d'identifier des IRO en matière de biodiversité	Validation de la matrice par le ComEx Et si possible avec un avis consultatif du WWF	Fin 2025
<b>Engagement 4 - Réalisation d'un bilan carbone</b>					
3 5 7	<b>4.1</b> Mesure de l'empreinte carbone et déploiement d'actions sans conséquences sur la biodiversité	Sites français	Mesurer et réduire les TCO <sub>2</sub> e/tonnes de produits fabriqués notamment en utilisant des énergies renouvelables, en accentuant le biosourcing des matières et en optimisant le système de récupération et de recyclages des eaux usées pour réduire la pression sur la biodiversité	Réduction de 10 % de l'empreinte carbone pour atteindre 38.7 TCO <sub>2</sub> e / T produits fabriqués	Fin 2025
<b>Engagement 5 - Actions terrain sur la biodiversité</b>					
2 5 9 10	<b>5.1</b> Réaliser des actions	Groupe	Paiement de la cotisation partenariale annuelle au Club entreprendre pour la planète de WWF <sup>(4)</sup>	Participation à la protection de la biodiversité, à travers un soutien au WWF consacré au sanctuaire Pelagos protégeant les cétacés marins dans un espace maritime faisant l'objet d'un accord entre l'Italie, Monaco et la France	Fin 2025
2 5 9 10	<b>5.2</b> Déployer le projet loup <b>NEW</b>	Groupe	Approbation du projet par le ministère de l'Agriculture	Préservation du loup avec le référent pilotage qui permet de protéger les troupeaux en lien avec les fermes pilotes de WWF et les services préfectoraux	Fin 2026
<b>Engagement 6 - Actions terrain de formation</b>					
2 5 9 10	<b>6.1</b> Réaliser des actions Actualiser ↑ Élargir notre champ d'actions en déployant 5 les actions avec de nouveaux CMN et maintenir nos accords avec les CMN actuels	Groupe	Intervenir sur 5 sites du CMN préservant ses végétaux avec des solutions M2i	Collaborer avec le Centre des Monuments Nationaux (CMN) à travers des actions d'échanges techniques, de fourniture de produits de traitement et d'encadrement des équipes pour mettre en œuvre de bonnes pratiques de biocontrôle sur les espaces verts des sites patrimoniaux français	Fin 2025
<b>Engagement 7 - Expertise scientifique et stratégie environnementale</b>					
1 3 5 6	<b>7.1</b> Déployer des expertises	Groupe	Développer de nouvelles solutions de biocontrôle pour l'agriculture et le jardinage raisonné en adressant de nouvelles problématiques (nouveaux insectes ciblés, nouvelles cultures concernées, nouveaux modes d'application commercialisés)	Déployer 1 solution annuellement minimum soit via : - de nouveaux acteurs (en les sensibilisant sur l'intérêt du produit et des enjeux de biodiversité) - de nouveaux enjeux (typologie d'insectes ou de méthodes d'application) - par la formation systématique des utilisateurs	Fin 2025
<b>Engagement 8 - Accroître notre contribution directe sur la biodiversité</b>					
	<b>8.1</b> Rechercher des solutions pour les pollinisateurs		Budget de recherche >250 k€	Agir pour la préservation des pollinisateurs en consacrant un budget de recherche supérieur à 250 k€ sur 4 ans à partir de 2021, en luttant contre ses prédateurs, ses parasites ou les substances nocives	Fin 2025

1 SNB = Stratégie Nationale sur la Biodiversité.  
2 SNDB = Schéma National des Données sur la Biodiversité.  
3 Indicateur permettant de mesurer la mise en œuvre de l'engagement.  
4 Le Club Entreprendre pour la Planète | WWF France.

### Annexes

#### Annexe 1 : Matrice de matérialité



#### Annexe 2 : Point de suivi des échéances

##### Engagement 1 : Bilan carbone

Le Groupe M2i mesure l'empreinte carbone de son activité et s'engage à la réduire significativement dans les 5 prochaines années.

##### Echéance 2025

Réalisation d'un Bilan carbone en 2024, sur les données de l'année 2023 par le biais d'un organisme externe (carbometrx) :

- Scope 1 : 141 Tco2e
- Scope 2 : 898 Tco2e
- Scope 3 : 6791 Tco2e

Soit un ratio de 290 Tco2e / M€ contre 319 Tco2e/M€ en 2019

À la suite de ce bilan carbone, un plan de transition est en cours de validation par le COMEX, engagé des dépenses et des recherches de subventions pour entamer une transition écologique sur la thématique de l'énergie (vapeur et énergie solaire). Le groupe va lancer des études de faisabilité et des diagnostics énergétiques.

##### Engagement 2 : Actions terrain

Participation à la protection de la biodiversité, à travers un soutien au WWF consacré au sanctuaire Pelagos protégeant les cétacés marins dans un espace maritime faisant l'objet d'un accord entre l'Italie, Monaco et la France.

##### Echéance 2025

Nomination ambassadeur WWF du Secrétaire Général de M2i en 2024. Participation avec WWF à 2 livres blancs (sur la biodiversité et la gestion de l'eau). Cotisation à jour avec WWF et échanges réguliers.

##### Engagement 3 : Actions terrain

Collaborer avec le Centre des Monuments Nationaux à travers des actions d'échanges techniques, de fourniture de produits de traitement et d'encadrement des équipes pour mettre en œuvre de bonnes pratiques de biocontrôle sur les espaces verts des sites patrimoniaux français.

##### Echéance 2025

Actions d'échanges avec :

- 1) le parc de St-Cloud (92210) : accompagnement technique et fourniture de produit pour le traitement des pins et des chênes ;
- 2) accompagnement et présentation de nos produits : site archéologique de la Turbie (06320) : sur le traitement des pins ;
- 3) accompagnement et présentation de nos produits : Abbaye de Thoronet (83340) : sur le traitement des buis ;
- 4) accompagnement et présentation de nos produits : Château de Montal (46400) : sur le traitement du buis ;
- 5) accompagnement et présentation de nos produits : Château de Bouges (36) : sur le traitement du buis.

##### Engagement 4 : Expertise scientifique et stratégie environnementale

Le Groupe M2i s'engage à développer de nouvelles solutions de biocontrôle pour l'agriculture et le jardinage raisonné en adressant de nouvelles problématiques : nouveaux insectes ciblés, nouvelles cultures concernées, nouveaux modes d'application commercialisés.

Nous avons opéré une transition technologique significative, passant à des outils traditionnels à des solutions innovantes telles que le paintball, le piégeage et la pulvérisation. Cette dernière a été optimisée grâce à divers moyens : manuels, mécanisés (tracteur, aériens (drone, avion). Parallèlement, nous avons lancé de nouveaux emballages (gamme Press) réduisant l'utilisation de plastique et des produits non écotoxiques. Ces avancées permettent notamment de diminuer considérablement l'utilisation de racks plastiques dans les vignes (500 racks plastique évités par hectare).

##### Engagement 5 : Agir au niveau global contre les causes d'érosion de la biodiversité

Le Groupe M2i s'engage à agir en faveur de la réduction de l'usage des pesticides conventionnels en contribuant à la généralisation des alternatives plus respectueuses à destination des agriculteurs. Cet engagement est symbolisé par la mise en place d'un suivi des tonnes de pesticides évités grâce aux produits fabriqués et distribués par le Groupe M2i.

##### Echéance 2024

- Quantité de pesticides évités par l'utilisation des produits M2i :  
- pesticides évités depuis 2020 : 72 437 tonnes ;  
- hectares traités depuis 2020 : 356 821 hectares.

Le groupe M2i a également agit sur le dialogue public en participant à l'élaboration de la SNBF et de la SNDB. M2i a également réussi à faire évoluer la réglementation française sur la clause Miroir en Europe et le règlement Européen sur la pulvérisation. Enfin le Secrétaire Général a permis l'adoption de la clause Miroir en Europe.

##### Engagement 6 : Mobiliser en interne

Le Groupe M2i s'engage à sensibiliser ses collaborateurs aux enjeux environnementaux et de la biodiversité.

##### Echéance 2024

Le groupe forme annuellement 100 % des collaborateurs aux enjeux de la RSE. Par ailleurs, une fresque du climat a été réalisée en 2023, afin de sensibiliser les équipes support. Le Groupe a également rédigé et diffusé une politique environnementale, une politique sociale et une politique des achats responsables. Ces trois politiques présentent les engagements du Groupe, ses résultats en termes d'impacts et enfin l'ensemble de ses actions menées. Pour finir, un code de conduite a également été rédigé et approuvé. La totalité de ces documents s'applique sur les principes de l'ONU, des conventions de l'OIT et du cadre réglementaire.

##### Engagement 7 : Former et sensibiliser les acteurs

Le Groupe M2i s'engage à former les parties prenantes (agriculteurs, enseignants, distributeurs, applicateurs...).

##### Echéance 2024

M2i effectue des formations régulièrement par ses collaborateurs à destination des acheteurs, utilisateurs ou futurs clients.

M2i est également membre de la plateforme de dialogue des produits phytosanitaires de l'ANSES et du comité de dialogue Biotechnologies, environnement et santé de l'ANSES. M2i est, par ailleurs, membre des contrats de solutions de la FNSEA en y proposant des solutions. Enfin, le Groupe participe aux comités environnement, biodiversité, droit de l'environnement, transition écologique du MEDEF.

##### Engagement 8 : Accroître notre contribution directe sur la biodiversité

Le Groupe M2i s'engage à agir pour la préservation des pollinisateurs et a décidé de consacrer un budget de recherche supérieur à 250 k€ sur 4 ans à partir de 2021, pour travailler sur des solutions traitant de ce sujet comme par exemple, en luttant contre ses prédateurs, ses parasites ou les substances nocives.

##### Echéance 2025

Projet Lotapis : Annexe non diffusée.

Le projet Lotapis, axé sur la préservation des pollinisateurs en luttant contre leurs prédateurs, ne pourra pas respecter le délai initial, car celui-ci n'est pas encore suffisamment abouti. En effet, des expérimentations complémentaires seront menées tout au long de l'année 2025, en collaboration avec l'INRAE, le CNRS et la filière apicole. La commercialisation ne pourra pas intervenir avant la fin de l'année 2025.